

DIRECTION RÉGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES  
D'AQUITAINE ET DU DÉPARTEMENT DE LA GIRONDE

FRANCE DOMAINE  
208 Rue Fernand Audeguil  
33000 BORDEAUX

Tél : 05 56 00 13 50  
Fax : 05 56 00 13 51



COMMUNAUTÉ URBAINE  
de BORDEAUX

29 OCT. 2010

DIRECTION DE L'ACTION FONCIÈRE

Affaire suivie par Patrick DARDÉ  
Téléphone : 05 56 00 13 61  
Courriel :  
Patrick.darde@dgifp.finances.gouv.fr  
Vos réf. 7704/LTd/CR

**AVIS DU DOMAINE**

Cessions d'immeubles ou de droits réels immobiliers

Art. L. 311-8 code des communes  
Art. 56 et 60 de la loi n° 82-213 du 2 mars 1982  
Art. 7-1 de la loi n° 72-619 du 5 juillet 1972  
Art. L. 324-1 du code de l'urbanisme  
Art L 451-5 du code de la construction et de l'habitation

MONSIEUR LE PRÉSIDENT  
DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE BORDEAUX  
DIRECTION DE L'ACTION FONCIÈRE  
ESPLANADE CHARLES DE GAULLE  
33076 BORDEAUX CEDEX

N° 2010281V3363

*DUT*

1. **Propriétaire :** COMMUNAUTÉ URBAINE DE BORDEAUX
2. **Date de réception de la demande d'avis :** le 20 octobre 2010
3. **Situation du bien:**

COMMUNE DE MERIGNAC

Cadastre	Adresse	Contenance
partie des parcelles BV 16, 338, 766, 769, 771	ZAC Mérignac centre ville	1 404 m <sup>2</sup>

4. **Description sommaire :**

Terrain constituant l'ilot n°3 de la ZAC sur lequel est prévu la réalisation de 3300 m<sup>2</sup> de SHON de logements sociaux.

5. **Règles d'urbanisme applicables - Voies et réseaux divers :** Au plan local d'urbanisme, le terrain est classé en zone #UCv

6. **Valeur vénale de l'immeuble ou du droit cédé:**

Prix unitaire	Superficie	Prix total
200,00 €	3 300 m <sup>2</sup>	660 000 €

La présente estimation domaniale doit s'entendre hors taxes et droits d'enregistrement.

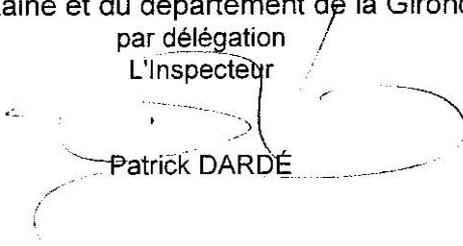
7. **Durée de validité de l'avis:** Un an

La présente estimation est réalisée sous réserve des coûts éventuels liés à la présence d'amiante (Code de la Santé Publique art. L. 1334-13 et R. 1334-15 à R. 334-29), de plomb (CSP : articles L. 1334-5 et L. 1334-6 – art R. 1334-10 à 1334-13 ; art L. 271-4 et R. 271-5 du code de la construction et de l'habitation), ou de termites et autres insectes xylophages (cf. code de la construction et de l'habitation art. L. 133-6 et R. 133-1 – R. 133-7 - art L.271-4 et R. 271-5.)

L'enregistrement de votre demande a fait l'objet d'un traitement informatique. Le droit d'accès et de rectification, prévu par la loi n° 78-17 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, s'exerce auprès des directions territorialement compétentes de la Direction de la comptabilité publique.

A BORDEAUX, le 26 octobre 2010  
P/le Directeur Régional des Finances Publiques  
d'Aquitaine et du département de la Gironde.

par délégation  
L'Inspecteur



Patrick DARDÉ

Département de la Gironde  
Commune de MERIGNAC

ZAC DE MERIGNAC CENTRE  
- ILOT 3 -

PLAN DE VENTE

CESSION PAR LA COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX  
A BORDEAUX METROPOLE AMENAGEMENT

SECTION	PARCELLE	CONTENANCE	CESSION TERRAIN
BC	16	968 m <sup>2</sup>	405 m <sup>2</sup>
BC	338	439 m <sup>2</sup>	419 m <sup>2</sup>
BC	766	423 m <sup>2</sup>	339 m <sup>2</sup>
BC	769	280 m <sup>2</sup>	206 m <sup>2</sup>
BC	771	395 m <sup>2</sup>	33 m <sup>2</sup>
DP			2 m <sup>2</sup>
	TOTAL	3 702 m <sup>2</sup>	1404 m <sup>2</sup>

COMPLEMENTS

Indice	Date	Nature
	21/12/09	Semis de points topographiques à l'intérieur du périmètre du Lot n°3 après démolition

ECHELLE: 1/200

ADRESSE : Rue de la Vieille Eglise  
Dossier n°04.2318 Fichier:042318-TOPO-NOV 08.dwg

Jean CAZENAVE Géomètre-Expert D.P.L.G.  
18, place Charles de Gaulle  
33700 MERIGNAC  
e-mail : jean@cazenave-geometre.com

Tél : 05 57 01 52 10  
Fax : 05 57 01 52 19  
reproduction interdite

